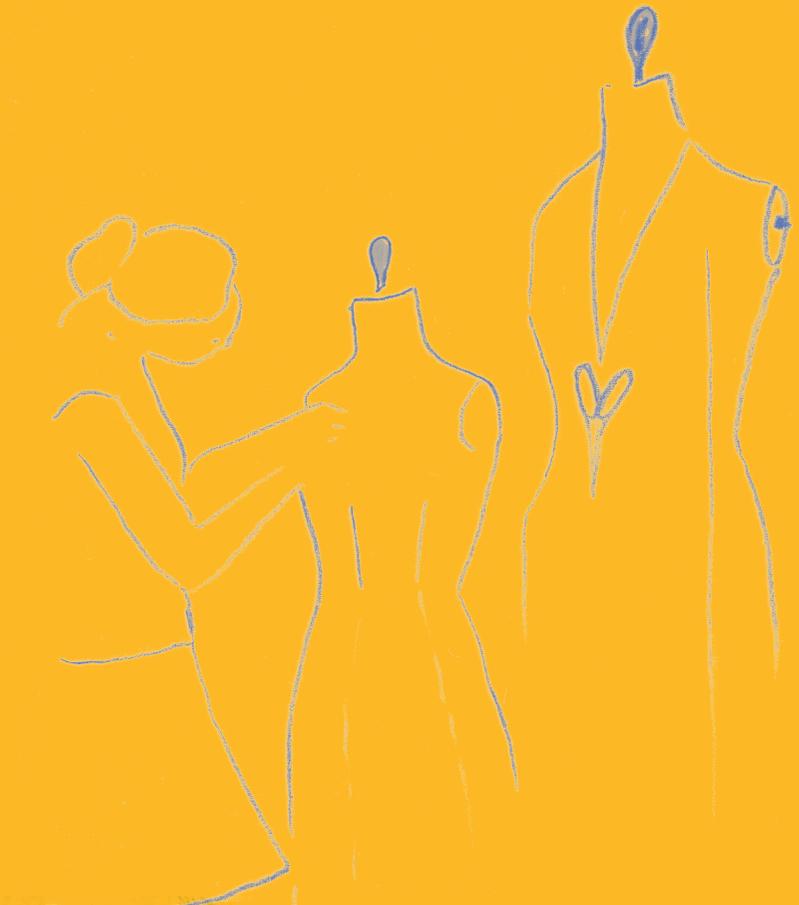
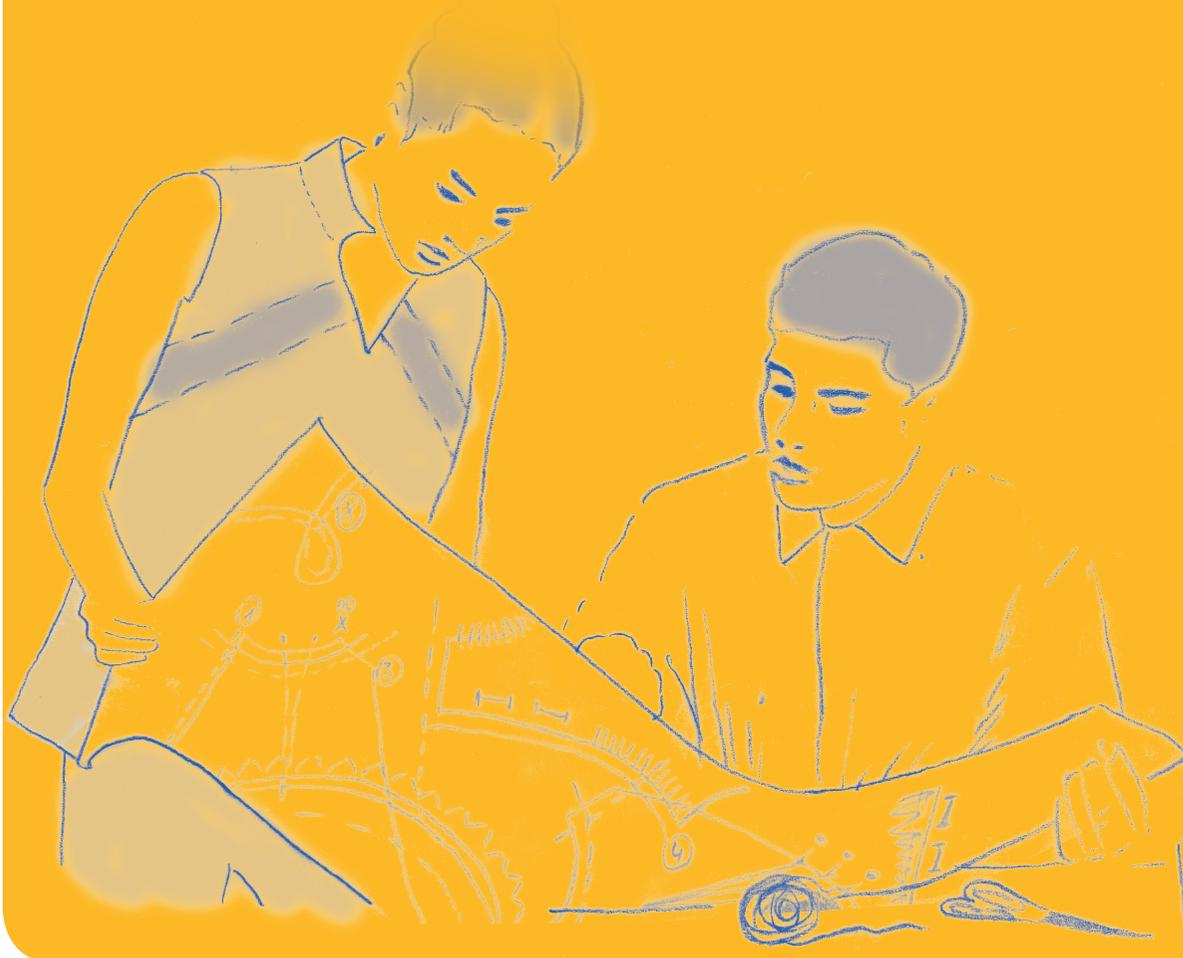


# Rapport de gestion 2009



Fritz  
Gerber  
Stiftung

für begabte junge Menschen

# Table des matières

Editorial du fondateur	3
Rapport d'activité 2009	4
80 <sup>e</sup> anniversaire de Fritz Gerber / 10 ans de la Fondation Fritz Gerber	6
Toutes nos félicitations à Dario Cologna et Ariella Kaeslin	7
Extraits de lettres de remerciement	8
Exemples de demandes prises en considération 2009	9
Statistiques 2009	10
Comptes annuels 2009	
– Bilan	11
– Compte d'exploitation	12
– Tableau des flux de trésorerie	13
– Tableau des variations du capital 2009	14
– Annexe aux comptes annuels	15
– Rapport de l'organe de révision	19
Conseil de la fondation / Adresses	20



**Fritz Gerber**  
Président d'honneur du Conseil de la fondation

## Solidarité avec les jeunes talents

Aujourd'hui encore, le terme «solidarité» est régulièrement employé pour défendre les intérêts des faibles et des opprimés de notre société. Au premier abord, il peut donc paraître surprenant que je l'utilise à mon tour. Mon appel à la solidarité est toutefois ciblé sur les jeunes talents de ce pays. Il est en effet urgent de réagir pour ne pas laisser sur le bord du chemin bon nombre d'enfants et de jeunes gens dotés d'un talent particulier.

La crise économique et financière de ces deux dernières années, qui affecte encore durement de nombreux secteurs, aura des répercussions durables à tous les niveaux des finances publiques. L'augmentation des recettes fiscales ne reprendra que lentement. Parallèlement et compte tenu de la situation économique défavorable, les pouvoirs publics se verront dans l'obligation d'augmenter leurs dépenses, notamment dans le secteur social.

L'Etat doit faire des économies, cela ne fait aucun doute. Je comprends également qu'il est difficile d'épargner totalement les budgets consacrés à l'éducation et à la science. C'est pourquoi il est essentiel de fixer des priorités, parmi lesquelles j'estime que la promotion des talents devrait figurer. Cependant, la réalité est toute autre. Bon nombre de communes et de cantons se montrent en effet réticents, pour ne pas dire mesquins, lorsqu'il s'agit de promouvoir les jeunes talents. Malgré tout, nous avons pu enregistrer quelques progrès l'année dernière, notamment grâce aux structures sports-arts-études.

Compte tenu de la situation financière préoccupante de nombreux cantons et communes, même les rares initiatives de ce type sont désormais menacées. Par ailleurs, il est à craindre que certaines institutions, dont l'utilité est pourtant avérée, peineront à subsister, voire ne survivront pas à la période de vaches maigres annoncée pour les finances publiques.

Les conséquences de cette évolution défavorable sont considérables, comme en témoignent les nombreux courriers reçus par notre fondation au cours de ces derniers mois. Il n'est pas rare en effet que des jeunes gens ayant commencé une formation craignent de devoir abandonner en cours de route parce que la commune ou le canton souhaite se désengager de sa responsabilité financière (ou l'a déjà fait). Ce n'est pas aider ces jeunes que de leur promettre un horizon meilleur dans quelques années. C'est maintenant qu'ils ont besoin d'une formation adaptée!

Bien entendu, nous essayons, avec d'autres fondations engagées dans la promotion des jeunes talents, de trouver une solution pour le plus de cas possible afin de permettre aux jeunes concernés de poursuivre la formation qu'ils ont commencée. Nous nous efforçons également de financer des formations continues peu habituelles qui nécessitent par exemple des séjours prolongés à l'étranger. Bien que nous soyons parvenus à augmenter de plus de cinquante pour cent notre capital depuis la création de notre fondation, et ce en dépit du versement régulier de dividendes élevés, nos ressources restent toutefois limitées. Notre bureau, qui se charge d'étudier attentivement chaque dossier, en lien direct avec le candidat et ses parents, doit malheureusement donner davantage de réponses négatives que par le passé, même lorsque la demande répond à nos critères et qu'elle mériterait d'être acceptée.

Il est donc plus que jamais nécessaire de se montrer solidaires avec les jeunes talents de notre pays. Notre société a besoin de personnes dotées d'un potentiel exceptionnel et prêtes à l'exploiter. Il faut pour cela encourager le développement des talents. L'année 2010 s'annonce donc chargée! Je tiens ici à remercier les membres du bureau, ainsi que ceux du Conseil de la fondation qui travaillent main dans la main pour atteindre cet objectif. Plus généralement, je souhaite témoigner ma reconnaissance à tous ceux qui soutiennent notre activité.

# Rapport d'activité 2009



**Urs Lauffer**  
Président du Conseil de la fondation

Depuis maintenant onze ans, notre fondation a pour objectif – exclusivement dans un souci d'utilité publique – de soutenir de jeunes talents qui résident en Suisse en leur accordant des aides pour le financement d'une formation, d'un perfectionnement ou d'une formation continue. Nous intervenons là où les subventions publiques s'avèrent insuffisantes ou inexistantes et concentrons notre action de manière individuelle en accordant un soutien financier direct aux jeunes talents concernés. En revanche, les institutions ne bénéficient de notre soutien que dans des cas exceptionnels.

Les personnes âgées de 10 à 25 ans peuvent bénéficier de cette aide. Pour être prises en considération, les demandes doivent relever du secteur de l'enseignement (Hautes écoles spécialisées incluses), de l'artisanat, de la culture et du sport. Les demandes émanant de candidats inscrits dans des universités et des EPF ne sont pas retenues.

En 2009, le Conseil de la fondation a reçu 279 candidatures, dont 126 ont été acceptées (contre 125 en 2008), pour un montant global de 1'368'810 francs (contre 1'282'045 francs l'année précédente). En outre, 153 demandes ont été rejetées, essentiellement car elles ne satisfaisaient pas aux critères requis. Au final, nos versements pour 2009 – sommes validées les années précédentes incluses – se sont élevés à 1'300'210 francs (contre 1'540'145 francs en 2008). Nos aides ont été réparties entre le domaine des arts (42%), du sport (37%) et autres (21%, dont talents particuliers).

Depuis le début de notre activité en 1999, nous avons soutenu plus de 1'100 jeunes talents avec une aide financière de 13 millions de francs. L'aide moyenne par jeune talent s'inscrit ainsi à 11'600 francs.

Le nombre de demandes est resté élevé au cours de la période sous revue, ce qui reflète une fois encore les difficultés des pouvoirs publics à encourager les jeunes talents. Les programmes d'économie mis en œuvre ces dernières années ne sont pas

restés sans conséquence, notamment en matière d'aides financières (bourses).

La situation financière des pouvoirs publics continuera à se dégrader au cours des deux prochaines années, les répercussions de la crise financière et économique commençant tout juste à peser sur les recettes fiscales. Dès la décision sur le budget annuel 2010, la Confédération, ainsi qu'un grand nombre de cantons et de communes ont pris des mesures d'austérité supplémentaires qui ne manqueront pas d'affecter le domaine de l'éducation et de la formation. Dans ce contexte, notre fondation table sur de nouvelles restrictions des fonds publics alloués à la promotion des talents. Cette situation nous oblige à nous engager, dans le cadre de nos possibilités financières, en priorité dans les domaines où les jeunes gens, faute de soutien par leur canton et/ou commune, seraient contraints de renoncer à leurs ambitieux projets de formation.

La Fondation Fritz Gerber ne pourra relever seule ce défi. C'est pourquoi nous avons renforcé, au cours de la période sous revue, notre collaboration avec d'autres fondations et institutions actives dans le domaine de la promotion des talents. Nous avons ainsi la possibilité de nous associer pour aider les jeunes gens particulièrement talentueux à financer leurs années de formation. Cette coordination, à laquelle s'associent non seulement des fondations, mais également des entreprises et des particuliers, est certes complexe, mais permet d'assurer une promotion ciblée des jeunes talents. Cet engagement privé compense, au moins partiellement, les réticences des pouvoirs publics.

Le rôle actif assumé par la Fondation Fritz Gerber dans ce domaine doit beaucoup à l'évolution particulièrement réjouissante de son patrimoine. En dépit des perturbations durables sur les marchés financiers, notre fondation a enregistré en 2009 la meilleure évolution de patrimoine depuis 1999. Malgré les dividendes élevés distribués au cours de l'exercice sous revue, nous avons augmenté notre capital de plus de 25% à 32,6 millions de francs. Ce chiffre a pu être atteint grâce à la politique de

placement réfléchi et exceptionnellement performante de la société InCentive Asset Management mandatée par notre fondation et gérée par René Braginsky, l'un de ses membres. Grâce au bénéfice annuel d'environ 6,1 millions de francs, notre fondation sera en mesure de poursuivre pleinement son activité au cours des années à venir. Il suffit d'établir une comparaison avec l'évolution financière de bon nombre d'autres fondations pour s'apercevoir qu'il ne s'agissait pas d'un fait acquis.

Comme l'année précédente, le Conseil de la fondation s'est réuni à trois reprises durant l'exercice 2009. Les séances ont essentiellement porté sur l'examen des dossiers, qui ont fait l'objet d'une étude détaillée du bureau. Le Conseil a également traité les affaires statutaires (comptes annuels, rapport annuel, rapport de l'organe de révision, nominations) et procédé aux évaluations régulières de l'efficacité du soutien financier apporté aux jeunes talents. Pour ce faire, il se base sur les rapports écrits semestriels transmis par tous les bénéficiaires, puis évalués au sein du bureau. Le Conseil analyse l'efficacité de notre travail, ainsi que la rentabilité des ressources mises en œuvre par la fondation. Au regard de ces informations et en fonction de chaque cas, le Conseil de la fondation établit la politique de traitement pour les différentes catégories de requêtes. Enfin, le Conseil de la fondation gère scrupuleusement l'ensemble des questions financières (incluant le contrôle régulier du respect des directives de placement et, le cas échéant, leur redéfinition) et vérifie l'activité du bureau.

La séance d'automne du Conseil de la fondation a eu lieu à l'université d'Amsterdam. Le conseil a pu combiner, avec cette séance convoquée par René Braginsky, une visite de l'exposition impressionnante «A Journey through Jewish Worlds» avec la collection Judaica de la famille Braginsky.

Fritz Gerber nomme les membres du Conseil de la fondation pour une période de deux ans. L'équipe actuelle restera en place jusqu'au 31 décembre 2010.

Depuis la création de la fondation, le bureau est dirigé dans le cadre d'un mandat par Lauffer & Frischknecht, une société de conseil en communication basée à Zurich. Urs Lauffer occupe le poste de président du Conseil de la fondation depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, Stéphanie Ramel est en charge de l'administration du bureau et Fritz Frischknecht, licencié en économie, est responsable des finances et de la comptabilité. Outre le traitement des demandes de soutien, le bureau conseille également de nouveaux intéressés ainsi que des bénéficiaires, et les oriente le cas échéant vers d'autres fondations ou possibilités de soutien adaptées. Les indemnités versées au bureau par la fondation – sur la base d'une décision du Conseil de la fondation – couvrent environ 80 % des charges. La somme restante est versée par Lauffer & Frischknecht.

Depuis 2005, nous présentons les comptes annuels de notre fondation conformément aux normes GAAP RPC 21. Cette nouvelle présentation, spécialement conçue pour les organisations d'utilité publique, contribue à renforcer la transparence.

Nous distribuerons nos dividendes – entre 1 et 1,5 million de francs par an – comme à l'accoutumée, même si cela devait se traduire, au fil des ans, par une réduction de la fortune de la fondation.

En 2010, notre priorité demeurera le soutien aux jeunes talents. Je remercie de tout cœur celles et ceux qui nous aident à mener à bien cette noble tâche.

## 80<sup>e</sup> anniversaire de Fritz Gerber – 10 ans de la Fondation Fritz Gerber

Les grands moments de la cérémonie du 13 mars 2009 au Roche Forum (Buonas, Suisse)



Dr. h. c. Fritz Gerber, président d'honneur de la Roche Holding et de Zurich Financial Services, a créé la fondation à l'occasion de son 70<sup>e</sup> anniversaire.



Caspar Wagner, jongleur à qui la fondation a octroyé une contribution de reconnaissance en 2008, a ravi le public par ses prouesses.



Notre fondation a apporté, pendant de nombreuses années, son soutien aux deux jeunes virtuoses de la famille Song. Bomi (née en 1994) fait des études de violon à la Haute école de Zurich et suit parallèlement les cours du Gymnase cantonal des Arts et des Sports de Rämibühl, à Zurich. Hani (née en 1997) prend des cours de violon au conservatoire de Zurich et à la haute école de musique de Fribourg-en-Brisgau. Elle est également élève à l'école cantonale de Freudenberg à Zurich.



Né en 1992 dans l'Oberland zurichois, le jeune pianiste Teo Gheorghiu est aujourd'hui un musicien accompli qui se produit dans le monde entier. Notre fondation l'accompagne depuis 2000.

## Toutes nos félicitations à Dario Cologna

### Champion olympique 2010

Soutenu par notre fondation entre 2003 et 2006 lors de sa scolarité au lycée sportif de Ftan, Dario Cologna a remporté aux Jeux Olympiques d'hiver 2010 à Vancouver la médaille d'or du 15 km en ski de fond.

Nous adressons à Dario Cologna toutes nos félicitations pour cette extraordinaire victoire.

Dario Cologna a été élu révélation de l'année 2009.

## Toutes nos félicitations à Ariella Kaeslin

### La sportive de l'année 2009

Ariella Kaeslin a été élue sportive de l'année 2009.



Le 19 octobre 2009, nous adressons ces quelques lignes à Ariella Kaeslin, gymnaste artistique:

*«Toutes nos félicitations pour votre médaille d'argent au saut de cheval qui fait de vous la première gymnaste suisse à monter sur un podium aux championnats du monde! Votre 8<sup>e</sup> place en polyathlon constitue également une excellente performance. La Fondation Fritz Gerber qui vous a apporté son soutien à vos débuts accueille ces résultats avec une joie toute particulière. C'est pourquoi nous avons décidé de vous verser une contribution de reconnaissance d'un montant de 10 000 francs.»*

Le 25 octobre 2009, Ariella Kaeslin nous a transmis sa réponse:

*«La Fondation Fritz Gerber m'a accompagnée à mes débuts, alors que je n'étais encore qu'une jeune gymnaste inconnue. Son soutien financier m'a permis d'acquérir des bases solides, sans lesquelles je ne pourrais connaître mon succès actuel. Je suis particulièrement heureuse d'apprendre votre décision de m'accorder une contribution de reconnaissance et vous remercie vivement de votre soutien, passé et présent.»*

## Extraits de lettres de remerciement



«(...) La bourse qui m'a été octroyée par votre fondation en mars 2008 m'a permis de me consacrer (...) totalement à mes études de piano. Mes efforts ont payé puisque j'ai obtenu en juin 2008 un master en pédagogie avec mention et terminé premier de ma promotion au Conservatoire de Lugano. (...) Comme je l'ai dit à Mme Ramel lors de ma visite, je souhaitais, après l'obtention de mon diplôme, poursuivre mes études de piano à l'étranger pendant un à deux ans. Au terme de quelques recherches, j'ai pris contact avec un professeur de renommée internationale enseignant à la Haute école de musique de Louvain. (...) Je suis extrêmement reconnaissant envers votre fondation qui m'a permis de vivre cette expérience intéressante, ici en Belgique. Sans votre soutien, le rêve que je vis actuellement n'aurait pu se réaliser. (...)»

**Filippo Rosini, Pianiste · mars 2009**

«(...) Dès le début de mes études bachelor à l'institut de mode et de design de Bâle, j'ai eu envie de faire mon master dans une école de mode de renommée internationale. De par son programme, l'Institut Français de la Mode (IFM) à Paris semblait pouvoir m'offrir exactement ce que je cherchais pour compléter ma formation. L'IFM permet à ses étudiants de travailler sur des projets importants en collaboration avec des marques prestigieuses comme Chanel, Dior, Prada ou Louis Vuitton. L'enseignement qui y est dispensé exige également de bonnes connaissances en gestion et marketing. (...) La procédure d'admission s'est avérée longue et onéreuse. Pendant quatre mois, j'ai dû me battre pour obtenir l'une des places tant convoitées. (...) Sans le soutien de la Fondation Fritz Gerber, il m'aurait été impossible d'assumer tous les coûts. Cette formation n'est pas seulement une opportunité exceptionnelle sur le plan professionnel, mais également la concrétisation de mon rêve. Je suis donc extrêmement reconnaissant à la Fondation Fritz Gerber. (...) Au cours de mon dernier projet, j'ai eu la chance de pouvoir créer des chaussures pour la marque Chanel et de me rendre sur le lieu de production à Milan. En plus de découvrir des maisons de haute couture renommées, j'ai vécu une expérience extraordinaire en relevant ce défi de taille avec douze autres étudiants originaires de huit pays différents. (...)»

**Stéphanie Lafargue, Master mode et design · janvier 2010**

«(...) Le bilan de mon séjour en Asie est positif sur toute la ligne. Bien entendu, j'ai connu des hauts et des bas, mais le fait de surmonter les moments difficiles m'a donné de l'assurance. J'ai découvert les méthodes d'entraînement d'un pays où le badminton est un sport roi. J'ai été très impressionné par certaines méthodes d'entraînement, ainsi que par le professionnalisme des entraîneurs et des joueurs.

Actuellement, je suis encore en phase d'acclimatation. Je souhaite en effet m'imposer ici la même discipline qu'en Asie.

Je suis vraiment reconnaissant à la Fondation Fritz Gerber de son soutien. Ce séjour a radicalement changé ma manière d'être. Je sais désormais comment les sportifs s'entraînent dans d'autres pays, de manière plus dure, plus sérieuse et plus ambitieuse. Je ne suis plus dans le même état d'esprit lorsque j'arrive à l'entraînement. J'adopte désormais une attitude plus professionnelle et je fais en sorte d'atteindre mes limites, voire de les dépasser. (...)»

**Peter Leonhard, Joueur de badminton · septembre 2009**

«(...) Depuis 2001, année où j'ai commencé mes études à la Haute école des Arts de Zurich (anciennement HMT Zurich), je travaille sans relâche pour atteindre mon objectif professionnel, celui de devenir musicien d'orchestre. (...) A un moment donné durant mes études, mon instrument n'était plus conforme à mes exigences. La flûte traversière pour concerts est un instrument de fabrication artisanale qui coûte très cher. Votre fondation m'a apporté un soutien simple et généreux. Grâce à votre aide, j'ai pu m'acheter l'instrument qui me permet aujourd'hui de réaliser mon rêve. Je vous en suis très reconnaissant. (...) Je souhaite vous remercier pour le précieux travail que vous accomplissez. La promotion des jeunes gens talentueux est malheureusement insuffisante. Votre action leur permet de s'épanouir et de développer leurs aptitudes particulières. Vous rendez ainsi un fier service à notre société. (...)»

**Martin Bachofen, Flûtiste / Flûtiste piccolo · décembre 2009**

## Exemples de demandes prises en considération 2009

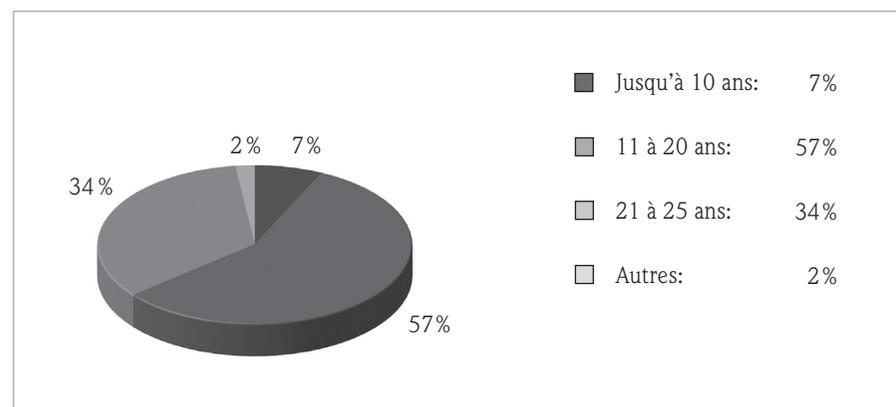
- Participation financière à des études de musique à la Haute école des arts de Berne (piano)
- Bourse d'études pour une formation à l'école de maquillage de Zurich
- Contribution aux frais de scolarité à l'école sports-arts-études d'Uster (football)
- Financement partiel de la formation à l'école de comédie musicale AMDA à New York
- Contribution aux frais d'entraînement et de compétition de saut à ski
- Contribution aux frais de scolarité de l'école privée Elementa de Menzingen (talent particulier)
- Contribution aux frais d'entraînement et de compétition de snowboard
- Bourse pour des études de musique à la New School for Jazz and Contemporary Music de New York (batterie)
- Financement partiel de la formation à l'Ecole internationale de théâtre Lassard de Bruxelles
- Contribution aux frais d'entraînement en vue de la participation aux championnats du monde jeunesse 2009 en Allemagne (kung-fu)
- Participation aux frais de scolarité de l'école privée EduParc de Bienne (talent particulier)
- Contribution aux frais d'entraînement avec un champion international et participation à des tournois (échecs)
- Contribution aux frais d'études de design industriel à la Haute école spécialisée de Suisse du Nord-Ouest
- Contribution à la formation diplômante à l'Ecole F+F de Zurich (photographie)
- Bourse pour des études de musique au California Institute of the Arts aux Etats-Unis (musique du monde / tablâ)
- Financement partiel de la formation au métier de spécialiste dans les costumes de théâtre à la modeco de Zurich
- Contribution à la formation de Bachelor of Science en technique du bois (ingénieur du bois) à la Haute école spécialisée de Berne
- Contribution aux frais de scolarité au centre HEUREKA de Schiers (talent particulier)
- Bourse pour une formation de danse à la Cinevox Junior Company de Neuhausen
- Contribution aux frais d'entraînement et de compétition d'athlétisme (haies)
- Participation aux frais du cursus de bachelor en mode et design à la Gerrit Rietveld Academie d'Amsterdam

# Statistiques 2009

(relatives aux 126 demandes soutenues par le Conseil de la fondation en 2009)

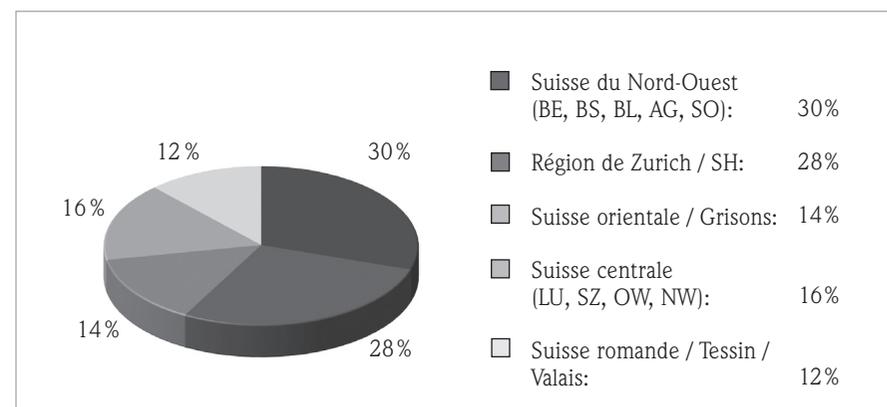
## Répartition par âge

	Arts	Sport	Autres	Total
Jusqu'à 10 ans	2	0	7	9
11 à 20 ans	17	42	12	71
21 à 25 ans	31	5	7	43
Autres	3	0	0	3
<b>Total</b>	<b>53</b>	<b>47</b>	<b>26</b>	<b>126</b>



## Domicile des candidats

	Arts	Sport	Autres	Total
Suisse du Nord-Ouest (BE, BS, BL, AG, SO)	18	14	6	38
Région de Zurich / SH	19	8	8	35
Suisse orientale / Grisons	2	11	5	18
Suisse centrale (LU, SZ, OW, NW)	3	10	7	20
Suisse romande / Tessin / Valais	11	4	0	15
<b>Total</b>	<b>53</b>	<b>47</b>	<b>26</b>	<b>126</b>



# Conseil de la fondation

## Président d'honneur

**Dr. Fritz Gerber** (Arlesheim)  
Président d'honneur de  
Roche Holding

## Président

**Urs Lauffer** (Steinmaur)  
Partenaire associé de  
Lauffer & Frischknecht, société de  
conseil en communication,  
Président de la fondation Paradies-  
Stiftung für soziale Innovation

## Vice-présidente

**Renate Gerber** (Arlesheim)  
Membre du conseil de la fondation  
Humer-Stiftung für akademische  
Nachwuchskräfte

## Membres

**Dr. Markus Altwegg** (Binningen)  
Président du conseil d'administration de  
Siegfried Holding

**Christine Beerli** (Bienne)  
Vice-présidente du CICR

**René Braginsky** (Zurich)  
Entrepreneur

**Prof. Dr. Bruno Gehrig** (Winterthour)  
Vice-président du conseil d'administration  
Roche Holding,  
Conseil d'administration UBS

## Conseiller aux Etats

**Prof. Dr. Felix Gutzwiller** (Zurich)  
Directeur de l'Institut de médecine sociale et  
préventive de l'Université de Zurich

**Dr. Gottlieb Keller** (Zurich)  
Membre de la direction de Roche Holding

**Dr. Beat Walti** (Zollikon)  
Avocat

## Bureau

### Fritz-Gerber-Stiftung für begabte junge Menschen

Stéphanie Ramel  
Fritz Frischknecht

Kirchgasse 38  
Case postale 373  
8024 Zurich

Téléphone: 044 260 53 83  
Télécopie: 044 254 60 35

[www.fritz-gerber-stiftung.ch](http://www.fritz-gerber-stiftung.ch)

## Office de révision

**BDO SA** (Zurich)

## Siège

### Urs Berger Petitjean & Berger

Rheinsprung 1  
Case postale 1911  
4051 Bâle

## Coordonnées bancaires pour les dons

Numéro de compte: 956809-71  
Numéro de clearing bancaire: 4835  
IBAN: CH19 0483 5095 6809 7100 0

Compte CP: 80-500-4  
Credit Suisse, 8070 Zurich